

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à l'ouverture d'une enquête publique unique en application de l'article L.123-6 du Code de l'environnement, portant sur une demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du Code de l'environnement et sur une déclaration d'intérêt général pour un projet d'aménagement hydraulique de réduction du risque inondation sur les berges de l'Aude sur la commune de Trèbes porté par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières de l'Aude (SMMAR).

Par arrêté du 28 novembre 2024, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du **06 janvier 2025 au 06 février 2025 inclus**.

Décision prise à l'issue de l'enquête :

A l'issue de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus sera prononcé par arrêté préfectoral du préfet de l'Aude et les travaux pourront être déclarés d'intérêt général.

Désignation du commissaire enquêteur :

Monsieur François TUTIAU, cadre territorial (DGA) retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur chargé de conduire l'enquête publique au titre des dispositions du Code de l'environnement et Monsieur Alain CHAROTTE, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par décision du 15 octobre 2024 de Madame la Présidente du tribunal administratif de Montpellier.

Déroulement de l'enquête :

La commune de Trèbes, seule concernée, est désignée siège de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition du public en mairie de Trèbes – Mairie - Accueil des services techniques – Place de la République – 11800 Trèbes.

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet.

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public sur le site internet suivant : <https://www.democratie-active.fr/papi3-aude-trebes/>

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/papi3-aude-trebes/>
- à partir du site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <https://www.aude.gouv.fr/Publications/Consultations-et-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Loi-sur-l-eau>
- gratuitement sur un poste informatique, aux jours et heures d'ouverture au public, à la médiathèque "La Maison des Mots" de Trèbes – Mairie – Place de la République – 11800 Trèbes.

Le dossier comporte notamment :

- un dossier de demande d'autorisation environnementale (volume 01 à 04) comprenant une étude d'impact (volume 05) et son résumé non technique (volume 06) ;
- un dossier de Déclaration d'intérêt général (volume 07) ;

- un plan de situation et éléments graphiques du projet (volume 08) ;
- les compléments apportés au dossier d'autorisation environnementale (volume 09) ;
- l'avis de l'autorité environnementale n° 2024APO119 du 18 octobre 2024 et le mémoire en réponse à l'avis de la MRAe (volume 10) ;
- le compte rendu synthétique de la réunion publique d'information du 11 septembre 2024.

Lieu et dates de permanences du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture, en mairie de Trèbes – Mairie – Place de l'hôtel de ville – 11800 Trèbes :

- Jeudi 09 janvier 2025 de 09 h 00 à 12 h 00
- Vendredi 17 janvier 2025 de 14 h 30 à 17 h 30
- Lundi 27 janvier 2025 de 09 h 00 à 12 h 00
- Jeudi 06 février 2025 de 14 h 30 à 17 h 30

Observations et propositions du public :

Avant la clôture de l'enquête, les observations relatives au projet pourront être :

- consignées sur le registre déposé en mairie de Trèbes ;
- ou adressées par voie électronique à l'adresse suivante : papi3-trebes@democratie-active.fr ou depuis le registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/papi3-aude-trebes/>
- ou envoyées par courrier à la mairie de Trèbes – Mairie – Place de la République – 11800 Trèbes à l'attention de Monsieur François TUTIAU, commissaire enquêteur.

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date et heure d'ouverture et après la date et heure de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Mise à disposition du rapport et des conclusions :

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- en mairie de Trèbes ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <https://www.aude.gouv.fr/Publications/Consultations-et-Enquetes-publiques/Enquetes-publiques/Loi-sur-l-eau>

Informations complémentaires :

La personne responsable du projet est le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) – Hôtel du département – Allée Raymond Courrière – 11855 Carcassonne cedex 9.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées au SMMAR - Service GEMAPI Aude et affluents à :

- M. le Chef de projet Prévention des Inondations
Tel. 04.68.11.64.68 - Courriel : papi.aude@smmar.fr